



# EDMOND DE ROTHSCHILD

## Document d'Informations Clés (DIC)

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### **Edmond de Rothschild Patrimoine (EdR Patrimoine)**

**Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France**

Part A ISIN : FR0010041822

Site internet de l'initiateur du PRIIP : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 30.05.2025

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

#### Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

#### Objectifs

**Objectif de Gestion** : Ce Produit est un fonds nourricier du Produit de la SICAV de droit Luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund – Income Europe (Action O EUR).

En raison de ses frais propres, l'objectif de gestion du Produit nourricier diffère de celui de son maître et sa performance sera donc inférieure à celle de l'Action O EUR du fonds maître.

Ainsi l'objectif de gestion du nourricier est de générer un revenu net de frais régulier de 2,60% par an.

#### Indicateur de référence : aucun

**Politique d'investissement** : Le Produit nourricier du compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund – Income Europe (actions O EUR) sera investi au minimum à 85% dans son Produit maître et, à titre accessoire, en liquidités.

Le compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund – Income Europe (actions O EUR) promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR ». A ce titre, le Produit nourricier promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » et est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du compartiment maître.

#### **Rappel de l'objectif de gestion et de la Stratégie d'investissement du Produit maître :**

**Le Produit vise à générer un rendement de 4 % par an sur l'horizon d'investissement recommandé en investissant dans des actions et obligations européennes qui offrent des rendements attrayants et des paiements de dividendes durables émis par des sociétés qui répondent aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).**

**Le Gestionnaire d'investissement inclura systématiquement des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son analyse financière afin de sélectionner les sociétés les mieux notées.**

**Au moins 90 % des entreprises du portefeuille recevront une notation ESG. Il s'agit soit d'une notation ESG propre à la société concernée, soit d'une notation extra-financière fournie par une agence de notation externe. À la fin de ce processus, le Produit aura une notation ESG supérieure à celle de son univers d'investissement. Le processus de sélection des titres comprend un filtrage négatif, au moyen duquel le Gestionnaire d'investissement a établi une politique d'exclusion formelle qui intègre l'exclusion des sociétés controversées liées aux armes, au charbon, au tabac et aux énergies fossiles non conventionnelles. De plus amples informations sont disponibles sur le site web du Gestionnaire d'investissement :**

<https://www.edmond-de-rothschild.com/en/Pages/Responsible-investment.aspx>.

**Le Produit est classé selon l'article 8, paragraphe 1, du règlement SFDR, car il promeut une combinaison de caractéristiques ESG, bien qu'aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales.**

**Dans le cadre de sa stratégie ESG, le Produit promeut des caractéristiques environnementales, mais n'investit pas dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, dans le cadre du règlement sur la taxonomie.**

**Le Produit investit au moins 50 % de son actif net dans des obligations de sociétés libellées en euros.**

**En fonction des attentes du Gestionnaire d'investissement, l'exposition du Produit aux marchés d'actions européens sera maintenue dans une fourchette de 0 % à 50 % des actifs nets du Produit.**

**La durée du portefeuille sera maintenue dans une fourchette de 0 à 7.**

**Le Produit peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des Valeurs mobilières éligibles intégrant des instruments dérivés afin d'atteindre son objectif d'investissement.**

**Affectation des revenus : Capitalisation**

**Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation**



## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 387	EUR 1 174
Incidence des coûts annuels (*)	3,9%	2,3%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,39% avant déduction des coûts et de 0,11% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,87% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 187
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coût de transaction.	EUR 0
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission de performance ne s'applique à ce Produit.	EUR 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) et chaque jour ouvré au Luxembourg excepté le Vendredi Saint, le 24 décembre (Veille de Noël) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 10h sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion sur l'OPCVM maître. En cas de déclenchement de ce mécanisme sur l'OPCVM maître, le Produit déclenchera également le mécanisme de Gates dans les mêmes conditions et modalités que l'OPCVM maître, ce qui peut avoir une incidence sur les rachats du Produit. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Les performances passées des 10 dernières années via le site internet : <https://funds.edram.com/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit ainsi que les documents de l'OPCVM maître (prospectus, DIC, rapports et comptes périodiques) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com). Téléphone : +331-40-17-25-25 - E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leurs poids dans la décision finale n'est pas définie en amont.

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.